

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 17/03/2026 - 4835 - 1991 B 00593 - 383 228 889 - ACCIOR LA
ROCHE SUR YON

Désignation de l'entreprise : SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 53 rue Benjamin Franklin		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 8 3 2 2 8 8 8 9 0 0 0 5 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le : 30092024						
		N-1 : 30092023						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	32 750	31 904	846	1 610
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 353 617	23 567	1 330 050	1 340 857
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	68 602		68 602	68 602
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	29 546	22 053	7 493	10 448
		Constructions	AP	AQ	618 037	351 630	266 407	328 308
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	211 475	164 828	46 647	65 437
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	170		170	170
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	15		15	15
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	2 314 214	593 983	1 720 231	1 815 447	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 201 770	59 898	1 141 872	1 169 159
		Autres créances (3)	BZ	CA	149 945		149 945	38 682
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 186		1 186	
		Disponibilités	CF	CG	756 894		756 894	580 695
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	39 069		39 069	54 195
TOTAL (III)		CJ	CK	2 148 863	59 898	2 088 965	1 842 732	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	4 463 077	653 881	3 809 196	3 658 178	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Créances :				

CERTIFICAT DE ME

Désignation de l'entreprise SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON			Neant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 48 000)	DA	48 000	48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 800	4 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	1 625 391	1 485 836	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	361 032	389 554	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	2 039 223	1 928 191
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	317 359	384 490	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		493	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	142 205	66 448	
	Dettes fiscales et sociales	DY	742 854	713 097	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		1 008	
	Autres dettes	EA	47 894	4 989	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	519 662	559 463	
	TOTAL (IV)	EC	1 769 974	1 729 988	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 809 196	3 658 178	
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
			ID		
			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 517 355	1 412 266
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	4 426 796	FH	4 426 796	4 434 377
		FJ	4 426 796	FK	4 426 796	4 434 377
	Chiffres d'affaires nets*					
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	8 500	40 733
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	95 618	96 731
	Autres produits (1) (11)			FQ	29	75
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 530 943	4 571 917
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 602 950	1 577 516
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	70 265	69 735
	Salaires et traitements *			FY	1 632 374	1 633 706
	Charges sociales (10)			FZ	613 665	598 242
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al. 3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS	GA	103 630	123 280
				GB		
				GC	25 210	23 100
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	9 809	18 123
	Autres charges (12)			GF	4 057 903	4 043 702
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GG	473 040	528 214
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	19 866	1 954
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	19 866	1 954
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	13 572	3 444
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	13 572	3 444
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	6 295	(1 490)
				GW	479 335	526 725

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 620	1 817	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 620	1 817	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		10 600	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	646		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	646	10 600	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	974	(8 783)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	119 276	128 388	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 552 430	4 575 688	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 191 398	4 186 134	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	361 032	389 554	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		1 817
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		10 587
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	83 747	75 252
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Vente PC portable						279	
Pour solde facture immobilisation jamais reçue						840	
Pour solde avoir client jamais remboursé						411	
						90	
(8)	Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

 Annexe

Faits caractéristiques

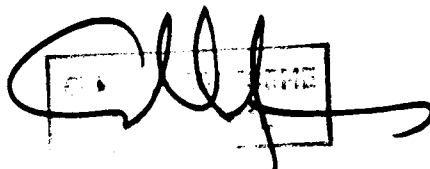
Désignation de la société : SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total du bilan est de 3 809 196 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 361 032 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Agencements terrains : 10 ans
- * Agencements constructions : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le fonds de commerce a fait l'objet :

d'une analyse selon la méthode de la valeur vénale, consistant à comparer la valeur du fonds avec celle du marché, qui aboutit à l'absence de dépréciation de cette immobilisation incorporelle.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Pour couvrir cet engagement retraite, il a été souscrit un contrat d'assurance.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 466 791				11 821	1 454 970
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 466 791				11 821	1 454 970
CORPORELLES	Terrains	29 546					29 546
	Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal agent aménagement	618 037					618 037
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	26 997					26 997
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	186 546		9 060		11 128	184 478
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	861 127		9 060		11 128	859 059	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	170					170
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	185					185
TOTAL		2 328 103		9 060		22 949	2 314 214

Notes sur le bilan

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	55 722	(250)		55 471
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 722	(250)		55 471
CORPORELLES	Terrains	19 098	2 955		22 053
	Constructions sur sol propre sur sold'autrui				
	instal. agencement aménagement	289 730	61 900		351 630
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	26 997			26 997
	Matériel de bureau, mobilier	121 109	27 204	10 482	137 831
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	456 934	92 059	10 482	538 512
TOTAL		512 656	91 809	10 482	593 983

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sold'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Notes sur le bilan

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	- incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	46 559	25 210	11 871	59 898
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	46 559	25 210	11 871	59 898
TOTAL GENERAL		46 559	25 210	11 871	59 898
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			25 210	11 871	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Notes sur le bilan

Créances et Dettes

		30/09/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	71 877	71 877	
	Autres créances clients	1 129 892	1 129 892	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés	184	184	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	707	707	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 093	17 093	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	14 876	14 876	
	Débiteurs divers	117 086	117 086	
	Charges constatées d'avances	39 069	39 069	
	TOTAL DES CREANCES	1 390 783	1 390 783	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	317 359	64 740	167 253	85 366
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	142 205	142 205		
	Personnelet comptes rattachés	272 661	272 661		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170 222	170 222		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	286 475	286 475		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 497	13 497		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	47 894	47 894		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	519 662	519 662		
	TOTAL DES DETTES	1 769 974	1 517 355	167 253	85 366
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		67 106			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

 Notes sur le bilan

Composition du capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Titres composants le capital social au début de l'exercice	3 000	16,00	48 000
	Titres émis pendant l'exercice			
	Titres remboursés pendant l'exercice			
	Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 000	16,00	48 000

Notes sur le bilan

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en ² cours d'exercice	Capitaux propres clôture 30/09/2024
Capital social	48 000				48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 800				4 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 485 836	139 554			1 625 391
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	389 554	(389 554)		361 032	361 032
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 928 191	(250 000)		361 032	2 039 223

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 250 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 250 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 678 191

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 678 191

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 111 032

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Capital social	% détenu
ACCIOR ET ASSOCIES 39 RUE DENIS PAPIN - 85180 LES SABLES D'OLONNE	SAS	5 102 600	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Depuis le 01/10/2017, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre, à la clôture de l'exercice, est composé par :

- SAS ACCIOR ET ASSOCIES (société mère),
- SAS ACCIOR LES SABLES D'OLONNE,
- SARL ACCIOR CONSULTANTS,
- SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON,
- SAS ACCIOR - A.R.C.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, complément de retraite et indemnités assimilées :
136 778 Euros

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

La société bénéficie d'un contrat d'assurance indemnités fin de carrière auprès de la compagnie ARIAL CNP ASSURANCES, dont le montant s'élève à 10 378 Euros au 30/09/2024.

Montant net : 126 400 Euros

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Société par Actions Simplifiée au capital de 48.000 euros

**Siège social : LA ROCHE SUR YON (85000)
53 Rue Benjamin Franklin**

RCS LA ROCHE SUR YON 383 228 889

-oOo-

Exercice clos le 30 septembre 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 7 MARS 2025

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, d'un montant de 361.032 euros, comme suit :

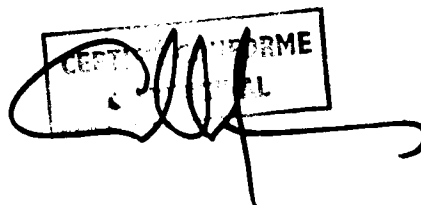
- | | |
|--|-----------|
| ▪ Aux actionnaires, une somme globale de | 250.000 € |
| prélevée sur le bénéfice net comptable de l'exercice | |
| ▪ Le solde, soit la somme de | 111.032 € |
| à la réserve facultative ; le compte « autres réserves » se trouvant
corrélativement porté de 1.625.391 € à 1.736.423 € | |

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	===== 361.032 €
---	----------------------------------

Le dividende distribué par action s'élève ainsi à	83,33 €
---	---------

Ce dividende sera payable au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.





174 avenue du Truc
B.P. 60275
33697 Mérignac cedex

ACCIOR LA ROCHE SUR YON

53 rue Benjamin FRANKLIN
85016 LA ROCHE SUR YON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2024



174 avenue du Truc
B.P. 60275
33697 Mérignac cedex

A l'assemblée générale de la société ACCIOR LA ROCHE SUR YON,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACCIOR LA ROCHE SUR YON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la détermination des produits à facturer et des produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Mérignac,

Le Commissaire aux Comptes

Signé par Antoine Cochet
Le 21/02/25

Antoine COCHET

**EXCO ECAF
Antoine COCHET**



ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2024

Compte de Résultat

		30/09/2024		30/09/2023		Variations		%
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises							
	Production vendue (Biens)							
	Production vendue (Services et Travaux)	4 426 796	100.00	4 434 377	100.00	(7 580)	-0.17	
	Montant net du chiffre d'affaires	4 426 796	100.00	4 434 377	100.00	(7 580)	-0.17	
	Production stockée							
	Production immobilisée							
	Subventions d'exploitation	8 500	0.19	40 733	0.92	(32 233)	-79.13	
	Reprises sur prov. et amort., transfert de chges	95 618	2.16	96 731	2.18	(1 113)	-1.15	
	Autres produits	29		75		(47)	-61.69	
	Total des produits d'exploitation	4 530 943	102.35	4 571 917	103.10	(40 973)	-0.90	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises							
	Variation de stock							
	Achats de matières et autres approv.							
	Variation de stock							
	Autres achats et charges externes	1 602 950	36.21	1 577 516	35.57	25 435	1.61	
	Impôts, taxes et versements assimilés	70 265	1.59	69 735	1.57	530	0.76	
	Salaires et traitements	1 632 374	36.87	1 633 706	36.84	(1 332)	-0.08	
	Charges sociales du personnel	613 665	13.86	598 242	13.49	15 423	2.58	
	Cotisations personnelles de l'exploitant							
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	128 840	2.91	146 380	3.30	(17 540)	-11.98	
	Autres charges	9 809	0.22	18 123	0.41	(8 315)	-45.88	
	Total des charges d'exploitation	4 057 903	91.67	4 043 702	91.19	14 201	0.35	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	473 040	10.69	528 214	11.91	(55 174)	-10.45	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée							
	Perte supportée ou bénéfice transféré							
	De participations							
	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.							
	Autres intérêts et produits assimilés	19 866	0.45	1 954	0.04	17 912	916.66	
	Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges							
	Différences positives de change							
	Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.							
	Total des produits financiers	19 866	0.45	1 954	0.04	17 912	916.66	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.							
	Intérêts et charges assimilées	13 572	0.31	3 444	0.08	10 128	294.11	
	Différences négatives de change							
	Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.							
	Total des charges financières	13 572	0.31	3 444	0.08	10 128	294.11	
	RESULTAT FINANCIER	6 295	0.14	(1 490)	-0.03	7 784	-522.57	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	479 335	10.83	526 725	11.88	(47 390)	-9.00	
	Total des produits exceptionnels	1 620	0.04	1 817	0.04	(197)	-10.85	
	Total des charges exceptionnelles	646	0.01	10 600	0.24	(9 954)	-93.90	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	974	0.02	(8 783)	-0.20	9 756	-111.09	
	Participation des salariés							
	Impôts sur les bénéfices	119 276	2.69	128 388	2.90	(9 112)	-7.10	
	TOTAL DES PRODUITS	4 552 430	102.84	4 575 688	103.19	(23 258)	-0.51	
	TOTAL DES CHARGES	4 191 398	94.68	4 186 134	94.40	5 264	0.13	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	361 032	8.16	389 554	8.78	(28 522)	-7.32	

Bilan Actif

		30/09/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	32 750	31 904	846	1 610
	Fonds commercial (1)	1 353 617	23 567	1 330 050	1 340 857
	Autres immobilisations incorporelles	68 602		68 602	68 602
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	29 546	22 053	7 493	10 448
	Constructions	618 037	351 630	266 407	328 308
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	211 475	164 828	46 647	65 437
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	170		170	170
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		2 314 214	593 983	1 720 231	1 815 447
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 201 770	59 898	1 141 872	1 169 159
	Autres créances	149 945		149 945	38 682
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 186		1 186	
	DISPONIBILITES	756 894		756 894	580 695
	Charges constatées d'avance	39 069		39 069	54 195
	TOTAL (III)	2 148 863	59 898	2 088 965	1 842 732
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I & VI)		4 463 077	653 881	3 809 196	3 658 178

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

 Bilan Passif

		30/09/2024	30/09/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	48 000	48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 800	4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 625 391	1 485 836
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	361 032	389 554
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		2 039 223	1 928 191
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	317 359	384 490
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		493
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 205	66 448
	Dettes fiscales et sociales	742 854	713 097
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 008
	Autres dettes	47 894	4 989
Produits constatés d'avance (1)		519 662	559 463
Total des dettes		1 769 974	1 729 988
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		3 809 196	3 658 178
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		361 032,28	389 554,25
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 517 355	1 412 266
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

**Annexe****Faits caractéristiques**

Désignation de la société : SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total du bilan est de 3 809 196 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 361 032 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Agencements terrains : 10 ans
- * Agencements constructions : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de l'application du règlement n 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le fonds de commerce a fait l'objet :

d'une analyse selon la méthode de la valeur vénale, consistant à comparer la valeur du fonds avec celle du marché, qui aboutit à l'absence de dépréciation de cette immobilisation incorporelle.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Pour couvrir cet engagement retraite, il a été souscrit un contrat d'assurance.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 466 791				11 821	1 454 970
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 466 791				11 821	1 454 970
CORPORELLES	Terrains	29 546					29 546
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement	618 037					618 037
	Instal. technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	26 997					26 997
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	186 546		9 060		11 128	184 478
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	861 127		9 060		11 128	859 059	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	170					170
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	185					185
TOTAL		2 328 103		9 060		22 949	2 314 214

Notes sur le bilan

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	55 722	(250)		55 471
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 722	(250)		55 471
CORPORELLES	Terrains	19 098	2 955		22 053
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	289 730	61 900		351 630
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	26 997			26 997
	Matériel de bureau, mobilier	121 109	27 204	10 482	137 831
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	456 934	92 059	10 482	538 512
TOTAL		512 656	91 809	10 482	593 983

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Notes sur le bilan

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	- incorporelles - corporelles Sur immobilisations				
	- des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	46 559	25 210	11 871	59 898
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	46 559	25 210	11 871	59 898
TOTAL GENERAL		46 559	25 210	11 871	59 898
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			25 210	11 871	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Notes sur le bilan

Créances et Dettes

		30/09/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	71 877	71 877	
	Autres créances clients	1 129 892	1 129 892	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	184	184	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	707	707	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 093	17 093	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	14 876	14 876	
	Débiteurs divers	117 086	117 086	
	Charges constatées d'avances	39 069	39 069	
	TOTAL DES CREANCES	1 390 783	1 390 783	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	317 359	64 740	167 253	85 366
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	142 205	142 205		
	Personnel et comptes rattachés	272 661	272 661		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170 222	170 222		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	286 475	286 475		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 497	13 497		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	47 894	47 894		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	519 662	519 662		
	TOTAL DES DETTES	1 769 974	1 517 355	167 253	85 366
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		67 106			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

 Notes sur le bilan

Composition du capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Titres composants le capital social au début de l'exercice	3 000	16,00	48 000
	Titres émis pendant l'exercice			
	Titres remboursés pendant l'exercice			
	Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 000	16,00	48 000

Notes sur le bilan

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2024
Capital social	48 000				48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 800				4 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 485 836	139 554			1 625 391
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	389 554	(389 554)		361 032	361 032
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 928 191	(250 000)		361 032	2 039 223

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 250 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 250 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 678 191

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 678 191

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 111 032

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Capital social	% détenu
ACCIOR ET ASSOCIES 39 RUE DENIS PAPIN - 85180 LES SABLES D'OLONNE	SAS	5 102 600	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Depuis le 01/10/2017, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre, à la clôture de l'exercice, est composé par :

- SAS ACCIOR ET ASSOCIES (société mère),
- SAS ACCIOR LES SABLES D'OLONNE,
- SARL ACCIOR CONSULTANTS,
- SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON,
- SAS ACCIOR - A.R.C.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, complément de retraite et indemnités assimilées :
136 778 Euros

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

La société bénéficie d'un contrat d'assurance indemnités fin de carrière auprès de la compagnie ARIAL CNP ASSURANCES, dont le montant s'élève à 10 378 Euros au 30/09/2024.

Montant net : 126 400 Euros

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.



Dossier de gestion